



## Lettre d'information de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne 11 septembre 2006

*Cette lettre est diffusée pour faire un récapitulatif des nouveautés du site et des brèves du mois. Après la trêve estivale, elle reprend un rythme mensuel.*

### GROS PLAN DU MOIS

#### PEFC, un développement croissant dans la région

*La certification PEFC vise à garantir la gestion durable des forêts. Lancée au début des années 2000, elle a été effective en fin d'année 2003 en région PACA. C'est à partir de cette date que des forêts ont effectivement pu être certifiées dans la région. Le premier adhérent (l'Etat pour les forêts domaniales), a été rapidement suivi par nombre de propriétaires privés et de communes.*

L'année 2006 aura d'ores et déjà été une année marquante, notamment par les niveaux d'adhésion atteints en cours d'année. En avril 2006, les 200 000 ha de forêt certifiée en région ont été dépassés. Cela représente environ 17 % de la forêt régionale. Les 30 % de forêt communale certifiée ont également été dépassés, avec certains départements approchant même les 60 %. Enfin, plus de 2 % des forêts privées sont elles aussi certifiées. Il est vrai que ce pourcentage peut paraître faible, mais il montre que des propriétaires privés s'intéressent au système, même s'ils ne retirent pas forcément un fort revenu de leur coupe de bois, qui plus est en région méditerranéenne.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est en effet un territoire peu propice au développement de ce type de certification. Si les forêts méditerranéennes et de montagnes constituent des milieux particulièrement riches qu'il convient de valoriser et protéger, il faut admettre que le faible revenu tiré des bois, les difficultés diverses (pente, accès...) conduisent souvent à une non gestion de ces forêts alors qu'elle est nécessaire pour maintenir la diversité biologique en place, limiter les risques (incendies, avalanches...), soutenir la filière forêt-bois locale et permettre un accueil du public dans de bonnes conditions. Aussi, le développement de la certification s'inscrit dans l'amélioration de la gestion forestière de la région et pour cela, il est nécessaire que le grand public et les propriétaires connaissent PEFC.

C'est ainsi que PEFC PACA, grâce au soutien de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt et de PEFC France, a lancé une réflexion sur la communication lui permettant de développer des outils de communication adaptés. Les outils envisagés sont d'ores et déjà nombreux (panneaux en entrée de commune, en forêt, site Internet plus développé au sein de celui de l'OFME...) et plusieurs ont déjà pu être mis en œuvre. Le premier à avoir été développé a été une plaquette de promotion élaborée pour les professionnels de la filière forêt-bois pour leur permettre de distribuer un document lors de leur rencontre avec les propriétaires. Par la suite, un travail en partenariat avec le CRPF a permis la publication de plusieurs pages dans le journal du CRPF, distribué à 18000 propriétaires privés.

Le dernier outil élaboré est une affiche à apposer en mairie, mise à disposition gratuitement pour les communes adhérentes. Cette affiche leur permettra de valoriser leur adhésion au système et d'informer leurs administrés, en complément de prospectus eux aussi mis à disposition des mairies. Le travail permettant la réalisation de cette affiche a été un véritable travail d'équipe avec la Fédération nationale des communes forestières. En effet, cette dernière a mis à disposition sa chargée de communication pour qu'ensemble, PEFC PACA et les Communes forestières établissent le contenu de cette affiche, qui est ainsi un outil disponible à l'échelle nationale.

*POUR EN SAVOIR PLUS :*

 [Consulter l'article d'actualité et télécharger l'affiche PEFC](#)

 [Consulter l'ensemble de la documentation relative à la certification en PACA](#)

## LES ACTUS DU MOIS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités des 2 derniers mois :

### 01/09/2006 DFCI : formation sur le débroussaillage à Venelles

L'association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône a organisé une session d'information, le **mercredi 13 septembre 2006 à Venelles**, ayant pour thème : **"Le maire et la prévention des incendies : l'autoprotection des habitations par l'application rigoureuse du débroussaillage "**

[www.](#) [Consulter l'article](#)



### 01/09/2006 FORET PRIVEE : Rapport d'activité 2005 du CRPF

Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur a publié son rapport d'activité 2005



Pour en savoir plus :

[www.](#) [Consulter l'article](#)

### 30/08/2006 DFCI : Formation sur le débroussaillage



ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE  
EN VUE DE LA PROTECTION DE LA FORET  
ET DE L'ENVIRONNEMENT CONTRE L'INCENDIE



Une session de formation information sur le thème **"Le maire et la prévention des incendies : l'autoprotection des habitations par l'application rigoureuse du débroussaillage "** aura lieu le **lundi 11 septembre 2006 à Annot**

[www.](#) [Consulter l'article](#)

### 08/08/2006 Bulletin Info DFCI du mois de Juin

Le bulletin "Info DFCI" s'adresse à l'ensemble des acteurs de la prévention et de la lutte.



Le dernier bulletin vient de paraître et est consacré à la **filière bois-énergie**

Pour en savoir plus :

[www.](#) [Consulter l'article](#)

### 08/08/2006 METEO : Campagne feux de forêt 2006

Par décision de la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne (DPFM), **les bulletins d'analyse météo DFCI ne seront désormais plus mis en ligne sur le site de l'Observatoire**

Pour en savoir plus :

[www.](#) [Consulter l'article complet](#)

## 28/07/2006 Pôles d'excellence rurale, déjà des projets validés

11 pôles d'excellence rurale ont été validés dans la Région. 2 concernent particulièrement la filière bois. La date limite pour le dépôt des projets pour la seconde vague de labellisation est le 30 septembre 2006.

Pour en savoir plus :

[Lire l'article complet](#)

## 21/07/2006 BOIS ENERGIE : Enfin la TVA à 5,5 % !

La Loi promulguée le 13 juillet 2006, autorise désormais l'application d'une TVA à 5,5 % sur **les abonnements aux réseaux publics de distribution de chaleur, ainsi que sur la fourniture de chaleur lorsque le réseau est alimenté au moins à 60 % à partir de biomasse, de géothermie, de déchets et d'énergie de récupération.**

Pour en savoir plus :

[Consulter l'article](#)

## 21/07/2006 Rapport 2005 de la coopérative Provence Forêt

La coopérative Provence Forêt publie son rapport d'activité 2005.

Pour en savoir plus :

[Consulter l'article](#)



## 21/07/2006 La mobilisation paye

Dans l'article publié le 23 mai 2006, le réseau national des communes forestières appelait à la mobilisation pour la sauvegarde du régime forestier.



L'après négociation entre l'état et l'ONF a finalement abouti positivement par la signature du contrat état ONF. Le réseau des communes forestières remercie les élus qui ont soutenu la Fédération nationale.

Pour en savoir plus :

[Consulter l'article complet](#)



Observatoire de la forêt méditerranéenne  
Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre ; 13120 Gardanne  
Tel : 04 42 65 43 93, Fax : 04 42 51 03 88 / E-mail : ofme@ofme.org, Site : www.ofme.org